



SITUATION EN FRANCE

Une **toxi-infection alimentaire** collective atteignant 125 personnes, élèves et adultes, d'un établissement d'enseignement a été signalée en mai dernier dans le Calvados. Les troubles présentés se résument à : diarrhée profuse avec douleurs abdominales, nausées sans vomissements, pas de fièvre, sensation de malaise sans perte de connaissance. Ces troubles sont survenus dans la soirée et la nuit qui ont suivi la consommation d'un repas du midi supposé contaminant et qui comportait :

- choux rouge;
- haricots blancs vinaigrette;
- poulet à la crème avec champignons;
- riz en sauce (différente de celle du poulet);
- pomme.

Les examens pratiqués sur les restes alimentaires de poulet (achetés congelés, décongelés sur place et cuisinés) ont montré un nombre anormalement élevé de **clostridium sulfito réducteurs**. Mais surtout une visite des locaux effectuée conjointement par les services de la Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales, la Direction départementale des Services vétérinaires et le Bureau municipal d'Hygiène a permis de relever un certain nombre d'infractions à la réglementation, en particulier : croisement des circuits propres et sales, pas de local poubelles, chambre froide à distance de la cuisine imposant de multiples manutentions et parfois l'abandon momentané à température ambiante de plats préparés, ce qui est propice à la multiplication des germes.

ÉPIDÉMIE DE SYNDROMES GRIPPAUX

DIAGNOSTIC SÉROLOGIQUE

Âge	Date de prélèvement	FC		Sous-type infectant (technique)	Autres étiologies
		A	B		
55 ans	10-4-1985	< (1)	<	H_3N_2 (HR) (2)	M. Pn. Chl. Parainfluenzæ t 1, 2, 3 RS ADV Legionella
	24-4-1985	16	<		
49 ans	9-4-1985	0	<	H_3N_2 (HR)	
	10-4-1985	32	<		
68 ans	9-4-1985	32	<	H_3N_2 (HR)	= 0
	23-4-1985	32	<		
82 ans	9-4-1985	8	8	?	
	23-4-1985	16	16		
50 ans	9-4-1985	8	<	H_3N_2 (HR)	
	10-5-1985	64	8		
59 ans	9-4-1985	<	<	H_3N_2 (HR)	
	10-5-1985	128	8		
68 ans	10-4-1985	<	<	?	Mycoplasma pneumoniae : IgM ⁺ Legionella : IF (5 et 6) = 64
	24-4-1985	8	<		
53 ans	9-4-1985	32	<	H_3N_2 (HR)	
	23-4-1985	64	<		
81 ans	9-4-1985	8	8	H_3N_2 (IFI) (3)	
	23-4-1985	16	16		
80 ans	15-4-1985	8	<		
	29-4-1985	8	32		

(1) < = < 8.

(2) HR = Hémolyse radiale.

(3) IFI = Immunofluorescence indirecte.

Une épidémie d'infections fébriles avec dyspnée et état confusionnel (à des degrés variés) est survenue du 31 mars 1985 au 20 avril 1985 dans un seul service hospitalier de 30 patients (adultes et vieillards) tous vaccinés contre la grippe en octobre 1984.

11 patients sur 30 ont été malades : 2 morts (1 de mort subite, 1 de pneumonie) et 1 hospitalisé en réanimation.

A cette période, 2 membres du personnel ont arrêté leur travail pour « grippe ».

Il n'y a pas eu :

- de prélèvements pour isolement de virus : le laboratoire de Virologie n'a été informé que le 9 avril;
- de prélèvements sériques : des paires de sérums ont été obtenues chez 10 patients : 7 ont fait une infection grippale **A H₃N₂**, 1 une infection grippale **B** (cliniquement bénigne) et 1 une infection à **Mycoplasma pneumoniae** (cf. tableau).

On n'a pas eu de prélèvements chez les 2 sujets décédés au début de l'épidémie.

Malgré la vaccination, une épidémie de grippe **A H₃N₂** est survenue dans un service hospitalier de psychiatrie, probablement introduite par le personnel soignant. Elle a atteint le tiers des patients hospitalisés et est selon toute probabilité à l'origine de 2 décès.

Source : Centre de référence de la grippe France-Sud.

PRINCIPALES MALADIES PROFESSIONNELLES CONSTATÉES EN 1970, 1975, 1980, 1981 ET 1982

Source : C.N.A.M.T.S.

Maladie	1970	1975	1980	1981	1982
Nombre de maladies constatées :					
Dont :					
1. Saturnisme	170	129	46	40	33
4. Benzolisme	83	108	71	65	71
6. Affections provoquées par les rayons X	18	13	17	19	20
8. Affections causées par les clients	1 993	1 428	784	803	712
10. Ulcérations par l'acide chronique et les chromates	168	136	77	74	77
11. Intoxication par le tétrachlorure de carbone	5	5	1	2	—
12. Intoxication par les dérivés chlorés de l'éthylène	140	156	94	107	95
13. Intoxication par dérivés nitrés et chloronitrés des carbures benziliques	14	4	1	7	2
15. Intoxication par amines aromatiques	92	102	95	92	101
16. Maladies causées par le briquet de houille	14	14	7	9	11
19. Leptospirose professionnelle	11	12	10	3	3
20. Maladies causées par l'arsenic et ses dérivés	2	15	2	2	1
24. Brucellose	82	127	151	129	131
25. Silicose	4 381	2 907	548	553	541
29. Lésions osseuses provoquées par l'air comprimé	9	1	2	6	3
30. Asbestose	6	38	149	159	190
31. Maladies causées par la streptomycine	5	—	—	—	—
35. Affections ostéarticulaires par marteaux pneumatiques	66	83	—	—	(1)
36. Dermatoses par lubrifiants	210	182	193	196	163
37. Maladies causées par les sels et oxydes de nickel	17	18	14	13	15
38. Maladies causées par la chlorpromazine	2	1	2	3	2
40. Affections dues aux bacilles tuberculeux des bovins	4	30	14	18	21
41. Maladies causées par la pénicilline	5	10	7	12	1
42. Affections provoquées par les bruits	103	172	248	286	670
43. Ulcérations causées par l'aldéhyde formique et ses polymères	72	52	24	29	41
44. Sidérose	108	145	16	17	25
45. Hépatites virales	199	740	497	438	381
46. Dermatophyties animales	5	10	6	9	8
47. Maladies causées par les bois exotiques	20	39	52	61	111
48. Troubles angioneurotiques dus aux travaux de meulage	4	6	—	—	(1)
49. Affections dues aux amines aliphatiques et alicycliques	—	20	18	24	21
51. Dermes des résines époxydiques	—	98	81	86	78
57. Hygroma du genou	—	214	287	428	433
59. Intoxication par l'hexane	—	1	1	3	1
62. Affections dues aux isocyanates organiques	—	25	55	66	64
65. Dermes eczématiformes de mécanisme allergique	—	—	86	138	120
66. Affections respiratoires de mécanisme allergique	—	—	69	77	99
69. Affections provoquées par vibrations et chocs par machines-outils, outils, objets (1)	///	///	///	///	99

(1) Le tableau 69 s'est substitué aux tableaux 35 à 48 par décret du 15 juillet 1980.

La déclaration des maladies n°s 49 à 58 a été rendue obligatoire par décret du 2 novembre 1972 ; n°s 59 à 63 par décret du 23 février 1973 ; n° 64 par décret du 26 avril 1984 ; n°s 65 et 66 par décret du 2 juin 1977.

SITUATION INTERNATIONALE

RÉACTION SOUS-OPTIMALE AU VACCIN CONTRE L'HÉPATITE B DANS UN ÉTABLISSEMENT PSYCHIATRIQUE (NOUVELLE-ÉCOSSE)

Au début de mars 1985, les services de santé communautaire du ministère de la Santé de la Nouvelle-Écosse ont été avisés d'un problème possible concernant une réaction sérologique sous-optimale au vaccin **antihépatite B**. Comme cette constatation rejoignait des observations analogues signalées dans la presse scientifique récente, il a été décidé de procéder à une enquête épidémiologique afin de voir ce qu'il en était.

Au cours de la période de février 1983 à novembre 1984, 18 patients et 28 employés du **Nova Scotia Hospital** ont reçu une série

de 3 doses d'un même lot de vaccins antihépatite B fabriqué par Merck, Sharp et Dohme. Bien que cela ne soit pas exigé, on procéda à des épreuves de séroconversion de 2 à 17 mois après administration de la troisième dose de vaccin. Le laboratoire d'immunologie de l'hôpital **Victoria General** de Halifax a été chargé de procéder à la recherche de l'anticorps d'enveloppe de l'hépatite B, par dosage radio-immuno-logique. Les résultats en sont donnés au tableau 1.

Selon de vastes épreuves cliniques menées par le passé, une série de 3 doses de vaccin

devrait susciter la formation d'anticorps chez plus de 90 % des adultes sains qui le reçoivent. Or, on n'a observé qu'un taux de 63 % dans le cas présent et qui porte sur un groupe assez restreint. Le vaccin administré dans le muscle fessier semble avoir produit une réaction plus faible (69,2 % par opposition à 60,6 %) que la même dose administrée dans le bras; toutefois, la différence entre les deux points d'injection n'était pas significative du point de vue statistique ($p > 0,4$).

Bien qu'il ne soit pas resté de vaccin pour en faire l'analyse en laboratoire, il semble fort peu probable que le processus de congélation du vaccin soit à l'origine de la perte de son activité. En effet, les produits biologiques fournis par le ministère de la Santé de la Nouvelle-Écosse sont habituellement manipulés selon les recommandations du fabricant et l'on n'a noté aucun problème apparent associé à l'utilisation de vaccins du lot incriminé.

La médiane d'âge pour les patients et les employés vaccinés était de 27,5 et de 38 ans respectivement. Toutefois, il y avait très peu de différence dans la médiane d'âge entre les personnes chez qui on a constaté une séroconversion (31 ans) et celles qui sont restées séronégatives (33 ans). Aucun des malades ou des employés ne faisait l'objet d'une dialyse rénale; personne n'avait d'antécédents de troubles immunitaires pouvant entraver la réponse immunitaire.

Tableau 1. — Séroconversion consécutive à la vaccination antihépatique B
Nova Scotia Hospital, de février 1983 à novembre 1984

Point d'injection	HBs AB/Ac anti-HBs	Patients	Employés	Total
Bras	Positif	0 (1)	9	9
	Négatif	0 (1)	4 (2)	4
	Séroconversion (en %) ...	—	62,9 (76,9)	69,2 (76,9)
Muscle fessier	Positif	12	8	20
	Négatif	6 (3)	7 (4)	13
	Séroconversion (en %) ...	66,7 (77,8)	53,3 (73,3)	60,6 (75,8)
Bras et/ou muscle fessier	Positif	12	17	29
	Négatif	6	11	17
	Séroconversion (en %) ...	66,7 (77,8)	60,7 (75,0)	63,0 (76,1)

(1) Tous les patients ont reçu une injection intramusculaire dans le muscle fessier.

(2) Comprend 1 « faiblement » positif.

(3) Comprend 2 « faiblement » positifs.

(4) Comprend 3 « faiblement » positifs.

Les taux de séroconversion indiqués entre parenthèses supposent que les « faiblement » positifs sont de véritables conversions sérologiques.

Sources : Rapport hebdomadaire des maladies au Canada, 11 mai 1985.

RAGE HUMAINE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Le premier cas de **rage humaine** survenu dans ce pays depuis mars 1983 a été diagnostiqué le 27 juillet 1984 à Houston (Texas). La patiente, une fillette de 12 ans réfugiée du Laos, n'avait eu, autant qu'on le sache, aucun contact avec un animal enragé et n'avait jamais quitté le Texas depuis son arrivée aux États-Unis en 1980; elle a trouvé la mort le 8 août, 27 jours après le début de la maladie.

Les 142 personnes au total (123 membres du personnel médical et paramédical et 19 amis et proches) qui avaient été au contact avec la patiente ont fait l'objet d'une prophylaxie après exposition.

La patiente présentait de nombreuses caractéristiques de la rage paralytique, forme moins fréquente où l'hyperactivité fait défaut et où le tableau clinique est dominé par la paralysie. Cette paralysie peut s'aggraver, comme dans le cas présent, simulant un syndrome de Guillain et

Barré. Aux États-Unis, cette entité représente environ 20 % des cas de rage humaine et semble plus fréquente après exposition à des chauves-souris enragées.

Apparemment la patiente n'avait pas été exposée à un animal enragé ou soupçonné de l'être, ni avant ni après son arrivée aux États-Unis. La probabilité pour que la maladie ait été contractée à l'étranger est très faible. Si, le plus souvent, on arrive à faire remonter un cas de rage à une exposition connue, il en a été différemment dans 8 (19 %) des 43 cas survenus aux États-Unis depuis 1960 jusqu'au cas actuel. La durée d'incubation est inférieure à 1 an dans 99 % des cas, la durée la plus longue qui soit attestée étant de 701 jours.

Le deuxième cas de **rage humaine** survenu dans ce pays en 1984 a été diagnostiqué le 21 septembre en Pennsylvanie. Le malade, un garçon de 12 ans habitant Williamsport, n'avait apparemment eu aucun contact avec

un animal enragé. Il est décédé le 29 septembre, 16 jours après le début de la maladie.

L'analyse, par la méthode des anticorps monoclonaux, du virus de la rage isolé de la salive du malade n'a pas révélé les structures antigéniques caractéristiques observées dans des isolements provenant de rats laveurs et d'autres mammifères terrestres des États du centre-est. Les similitudes entre cet isolement et les isolements obtenus de chauves-souris insectivores que l'on rencontre dans tout l'est des États-Unis donnent à penser que c'est une chauve-souris qui était à l'origine de l'infection, bien qu'un isolement identique n'ait pu être obtenu.

Source : R.E.H. n° 22, O.M.S., 31 mai 1985.

Cas déclarés pour certaines maladies transmissibles

Semaine du 3 au 9 juin 1985

RÉGIONS	DÉPARTEMENTS	POPULATION EN 1982 (en milliers)	Typhoides et paratyphoides	Shigelose	Méningite à méningocques	Brucellose	Tétanos	Tuberculose	Toxi-infection alimentaire collective	RÉGIONS	DÉPARTEMENTS	POPULATION EN 1982 (en milliers)	Typhoides et paratyphoides	Shigelose	Méningite à méningocques	Brucellose	Tétanos	Tuberculose	Toxi-infection alimentaire collective	
ALSACE	67 - Rhin (Bas-)	915 676						23		LIMOUSIN	19 - Corrèze	241 448							1	
	68 - Rhin (Haut-)	650 372	1		2			9			23 - Creuse	139 968								
	Total	1 566 048	1		2			32			87 - Vienne (Haute-)	355 737								
AQUITAINE	24 - Dordogne	377 356						1			Total	737 153								1
	33 - Gironde	1 127 546						4		LORRAINE	54 - M. et Mos.	716 846								
	40 - Landes	297 424									55 - Meuse	200 101								
	47 - Lot-et-Garonne	298 522						1			57 - Moselle	1 007 189	1	1						5
	64 - Pyrénées-Atlan.	555 670									88 - Vosges	395 769								
AUVERGNE	Total	2 656 518						6		MIDI - PYRÉNÉES	09 - Ariège	136 443								
	03 - Allier	369 580			1						12 - Aveyron	278 654								1
	15 - Cantal	162 838									31 - Garonne (Hte-)	824 501	2							5
	43 - Loire (Haute-)	205 895	1					5			32 - Gers	174 154								1
	63 - Puy-de-Dôme	594 365						2			46 - Lot	154 533								1
BOURGOGNE	Total	1 332 678	1	1				7			65 - Pyrénées (Htes-)	227 922								
	21 - Côte-d'Or	473 548						3		NORD - PAS-DE-CALAIS	81 - Tarn	339 345								
	58 - Nièvre	239 635									82 - Tarn et Gar.	190 485								5
	71 - Saône-et-Loire	571 852			2			3			Total	2 326 037	2							13
	89 - Yonne	311 019						2			59 - Nord	2 520 526								16
BRETAGNE	Total	1 596 054			2			8		NORMANDIE (BASSE-)	62 - Pas-de-Calais	1 412 413	5							4
	22 - Côtes-du-Nord	538 869			1			5			Total	3 932 939	5							20
	29 - Finistère	828 364						8			14 - Calvados	589 559								1
	35 - Ille-et-Vilaine	749 764			1			1			50 - Manche	465 948								4
	56 - Morbihan	590 889			1			5			61 - Orne	295 472								4
CENTRE	Total	2 707 886			3			19			Total	1 350 979								8 1
	18 - Cher	320 174						1		NORMANDIE (HAUTE-)	27 - Eure	462 323	1							
	28 - Eure-et-Loir	362 813						1			76 - Seine Maritime	1 193 039	3							3
	36 - Indre	243 191									Total	1 655 362	4							3
	37 - Indre et Loire	506 097									44 - Loire-Atlant.	995 498								1
CHAMPAGNE - ARDENNE	41 - Loir-et-Cher	296 220						2		PAYS DE LA LOIRE	49 - Maine et Loire	675 321								5
	45 - Loiret	535 669						3			53 - Mayenne	271 784								2
	Total	2 264 164						7			72 - Sarthe	504 768								
	08 - Ardennes	332 338									85 - Vendée	483 027								1
	10 - Aube	289 300						1			Total	2 930 398								9
CORSE	51 - Marne	543 627	1	1				1		PICARDIE	02 - Aisne	533 970	1							3
	52 - Marne (Haute-)	210 670									60 - Oise	661 781								
	Total	1 345 935	1	1				2			80 - Somme	544 570	1							
	2 B - Corse (Haute-)	131 574	1					3			Total	1 740 321	2							3
	2 A - Corse-du-Sud	108 604									16 - Charente	340 770								
FRANCHE - COMTÉ	Total	240 178	1					3		POITOU - CHARENTES	17 - Charente Mar.	513 220	1	1						
	25 - Doubs	477 163			2						79 - Sevres (Deux-)	342 812								
	39 - Jura	242 925									86 - Vienne	371 428								
	70 - Saône (Haute-)	231 962						4			Total	1 568 230	1	1						
	90 - Terr. de Belfort	131 999						1			04 - Alpes Hte Prov	119 068		1	4		8		1	
ÎLE-DE-FRANCE	Total	1 084 049			2			5		PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR	05 - Alpes (Hautes-)	105 070								
	75 - Paris (Ville)	2 176 243						24			06 - Alpes Marit.	881 198								
	77 - Seine-et-Marne	886 918									13 - B.-du-Rhône	1 724 199								15
	78 - Yvelines	1 196 111						7			83 - Var	708 331		1	2					
	91 - Essonne	988 306						4			84 - Vaucluse	427 343								1
LANGUEDOC - ROUSSILLON	92 - Hauts-de-Seine	1 387 039			2			19		RHÔNE - ALPES	Total	3 965 209		2	8	1	23		1	
	93 - Seine-St-Denis	1 324 301	1					41			01 - Ain	418 518								
	94 - Val-de-Marne	1 193 655						15			07 - Ardèche	267 970								
	95 - Val-d'Oise	920 587		1				4			26 - Drôme	389 781								
	Total	10 073 160	1	3				114			38 - Isère	936 771								5
FRANCE OUTRE-MER	11 - Aude	280 686						4			42 - Loire	739 521								1
	30 - Gard	530 478			1			1			69 - Rhône	1 445 208								
	34 - Hérault	706 499									73 - Savoie	323 675								
	48 - Lozère	74 294									74 - Savoie (Haute-)	494 505								3
	66 - Pyrénées-Orient.	334 557									Total	5 015 947								9
FRANCE OUTRE-MER	Total	1 926 514			1			5		TOTAL DE LA SEMAINE			7	1	30	9	1	302		
	971 - Guadeloupe										24 premières semaines de 1985		167	31	525	124	44	5 403		
	972 - Guyane										24 premières semaines de 1984		175	62	472	162	31	5 725		
	973 - Martinique							1												
	974 - Réunion							5												